

**Décision de la Régie du cinéma  
relative à la bande-annonce du film  
*Le règne de la beauté* (version 2)**

Le 15 avril 2014, le Service du classement des films de la Régie du cinéma (la « Régie ») attribuait le classement « Visa général – déconseillé aux jeunes enfants » à la bande-annonce du film *Le règne de la beauté* (version 2).

Le même jour, le distributeur Les Films Séville inc. (« Séville ») demandait, par écrit, la révision de cette décision afin que le classement « Visa général » soit attribué à la bande-annonce. À cette fin, une audition a été tenue le 16 avril 2014, à laquelle participaient M. Michel Létourneau, président et régisseur principal et Mme Monique H. Messier, membre de la Régie. Séville était représentée par M. Patrick Roy, président de Séville et par Mme Denise Robert, présidente de Cinémaginaire et productrice du film. Maître Christine Bolduc agissait à titre de greffière. L'audition était précédée, le jour même, du visionnement de la bande-annonce par les membres.

Pour l'essentiel, l'argumentaire de Séville s'est fondé sur le fait que les mots « tu me fais bander » dits par l'un des protagonistes au tout début de la bande-annonce, sont formulés dans un contexte professionnel, au cours d'un examen médical, et qu'ils sont suivis par une réplique énoncée sur un ton malicieux, soit « t'es fatiguant » par la protagoniste visée par la remarque. Séville est d'avis que ce bref échange entre deux personnes qui se connaissent et se taquinent justifie que la bande-annonce mérite un classement moins restrictif. De plus, la durée de la bande-annonce est très courte, soit 30 secondes et son contenu est inoffensif.

Lors de l'examen initial du 15 avril 2014, le classement « Visa général – déconseillé aux jeunes enfants » avait été attribué à la bande-annonce uniquement en raison de l'échange ci-dessus mentionné.

Après le visionnement de la bande-annonce, les membres de la Régie constatent qu'en effet l'échange s'effectue sur un ton anodin et qu'il est teinté de plaisanterie.

Pour les motifs invoqués ci-dessus, les membres de la Régie estiment qu'il est peu probable que la bande-annonce du film *Le règne de la beauté* (version 2) soit de nature à troubler un jeune public.

En conséquence, les membres de la Régie décident :

**DE RÉVISER** le classement « Visa général – déconseillé aux jeunes enfants » pour lui attribuer le classement « Visa général ».

Montréal, ce 13 mai 2014.

---

Michel Létourneau, président et régisseur principal  
de la Régie du cinéma

---

Monique H. Messier, régisseuse et membre de la Régie du cinéma